

Ecrit par le 30 janvier 2026

Apt : Zou Vaï reçoit un Prix de l'Inspiration pour son engagement



Chaque année, la [Fondation Crédit Coopératif](#) remet ses Prix de l'Inspiration en ESS (Économie sociale et solidaire). Sur 89 candidats en Région Sud, cinq ont été récompensés dont l'entreprise à but d'emploi (EBE) [Zou Vaï](#) à Apt.

Lancés il y a 40 ans, les Prix de l'Inspiration en ESS récompensent des acteurs engagés, inspirants et inspirés qui mettent en œuvre des projets sociaux et environnementaux utiles. Sur 89 candidatures en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, cinq ont été retenues :

- [Des ailes et des Z](#) à Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône)
- [Les Petites Cantines de Marseille](#) à Marseille (Bouches-du-Rhône)
- [PHAR83](#) à Solliès-Pont (Var)
- [Remontons la Roya](#) à Breil-sur-Roya (Alpes-Maritimes)
- [Zou Vaï](#) à Apt (Vaucluse)

Ecrit par le 30 janvier 2026

« Chaque année, nous faisons le constat d'un élan toujours plus vif et créatif en faveur d'une société inclusive de toutes et tous, affirme [Stéphane Salord](#), président du comité de région représentant des sociétaires PACA du Crédit Coopératif. Notre région affiche une belle dynamique et je félicite toutes celles et ceux qui participent de près ou de loin à ces initiatives, plus que jamais indispensables dans le contexte actuel. »

Née dans le cadre de l'expérimentation '[Territoire zéro chômeur de longue durée](#)', lancée dans le Pays d'Apt en 2022, l'EBE Zou Vaï œuvre pour offrir des opportunités professionnelles aux personnes privées durablement d'emploi autour d'activités éco-responsables. Depuis sa création, elle a permis la sortie durable de privation d'emploi de près de 100 personnes.

[Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : où en est le Pays d'Apt ?](#)

Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée : où en est le Pays d'Apt ?

Ecrit par le 30 janvier 2026



Lancée en octobre 2022 dans le Pays d'Apt, l'expérimentation '[Territoire zéro chômeur de longue durée](#)' (TZCLD) semble pour le moment porter ses fruits. À l'aube d'une 3e loi prévoyant la suite du projet, qui sera examinée à l'Assemblée nationale le 3 juin prochain, les acteurs de l'opération sur le territoire attendent un affinage et une amélioration des dispositions du projet.

Le projet 'Territoire zéro chômeur de longue durée' s'appuie sur un principe énoncé par le préambule de la Constitution de 1946 : « Chacun a le droit de travailler et le droit d'obtenir un emploi. » En Pays d'Apt, l'expérimentation était à l'origine une initiative citoyenne lancée en 2019. Un projet qui a rapidement été soutenu par les élus du territoire et porté par la [communauté de communes Pays d'Apt Luberon](#) qui a débuté l'expérimentation sur les communes d'Apt, Gargas et Saint-Saturnin-lès-Apt en octobre 2022.

Avec l'habilitation de l'expérimentation est née l'entreprise à but d'emploi (EBE) [Zou Vaï](#) qui propose divers services comme l'entretien des extérieurs pour les particuliers comme les professionnels, la

Ecrit par le 30 janvier 2026

fabrication de produits sur-mesure, ou encore des prestations sur-mesure à destination des entreprises.

284 personnes privées durablement d'emploi rencontrées

À la mise en place du projet, le Pays d'Apt Luberon, le comité local de l'emploi et l'EBE Zou Vaï se sont donnés pour objectif d'orienter 300 personnes vers les entreprises à but d'emploi (EBE), et 100 personnes de plus vers d'autres sorties positives, et ce, dans les cinq premières années de l'expérimentation.

Plus de deux ans après sa mise en route, l'expérimentation TZCLD a permis la rencontre de 284 personnes privées durablement d'emploi, dont 232 à Apt, 27 à Gargas et 25 à Saint-Saturnin-lès-Apt. Parmi ces 284 personnes, 98 sont passées par l'EBE, et 30 sont sorties de la privation durable d'emploi de façon pérenne en dehors de l'EBE. Parmi les personnes rencontrées, 46% sont des femmes et 54% des hommes. Ces personnes ont entre 18 et 67 ans, dont 35% entre 53 et 64 ans et 12% ont moins de 25 ans. 25% sont diplômées d'un CAP, 16% du BAC, et 20% sont sans diplôme.

Ecrit par le 30 janvier 2026

Point quantitatif global détaillé au 31/12/2024

	Territoire	APT	GARGAS	SAINT SATURNIN LES APT
Personnes rencontrées individuellement	284	232	27	25
I - Volontaires sortis durablement de la privation d'emploi	112	86	16	10
I.A - PPDE passées par l'EBC	98	72	16	10
I.A.1 - Salarisé à date dans l'EBC	<u>82</u>	64	11	7
Dont salarié en contrat suspendu (X CDD, X CDI et X Intérim)	0	0	0	0
I.A.2 - Ex-salariés en poursuite d'un projet après l'EBC	5	1	3	1
I.A.2.a - Poursuite d'un projet après l'EBC - CDI	0	0	0	0
I.A.2.b - Poursuite d'un projet après l'EBC - Autre type de contrat (CDD ou Intérim ou IAE de plus de 6 mois)	1	0	1	0
I.A.2.e - Poursuite d'un projet après l'EBC - Crédit d'entreprise	4	1	2	1
I.B - PPDE n'étant pas passées par l'EBC - Embauche par un employeur existant - CDI	<u>12</u>	8	2	2
I.C - PPDE n'étant pas passées par l'EBC - Embauche par un employeur existant - Autre type de contrat (CDD ou Intérim ou IAE de plus de 6 mois)	<u>10</u>	10	0	0
I.F - PPDE n'étant pas passées par l'EBC - création d'entreprise	3	3	0	0
II - Volontaires sorties temporairement de la privation d'emploi	11	10	0	1
Les différents types de contrats : CDD ou Intérim ou IAE de moins de 6 mois				
II.A - PPDE n'étant pas passées par l'EBC - Embauche par un employeur existant (sur l'un des types de contrat)	5	5	0	0
II.B - PPDE n'étant pas passées par l'EBC - Formation	6	5	0	1
II.C - PPDE étant passées par l'EBC - Embauche par un employeur existant (sur l'un des types de contrat)	0	0	0	0
III - Retour à la privation d'emploi après passage par une EBE	6	4	0	2
III.A - Licenciement ou fin de période d'essai à l'initiative de l'EBC	4	3	0	1
III.B - Démission ; fin de période d'essai à l'initiative du salarié ; rupture conventionnelle	2	1	0	1
IV - PPDE validées dont on est sans-nouvelles	7	6	1	0
V - PPDE validées en attente pour sortir de la privation d'emploi (EBC OU autre)	26	21	2	3
V.A - PPDE en attente après passage en EBC	2	1	0	1
V.B - PPDE en attente sans passage en EBC	24	20	2	2
VI - PPDE validées plus concernées par l'expérimentation	25	22	2	1
VI.A - Sorties du projet avant entrée en EBC ou autre solution (1 décès, 4 démgt, 2 retraites, 7 plus intéressés, 3 santé)	16	16	0	0
VI.B - Sorties du projet après emploi en EBC	9	6	2	1
VI.B.1 - Sorties du projet après emploi en EBC - Retraite	4	2	2	0
VI.B.2 - Sorties du projet après emploi en EBC - autre (0 décès - 4 plus intéressé - 1 décès)	5	4	0	1

© Comité local de l'emploi / Zou Vaï

« Un accompagnement de dentelle »

Sur le territoire du Pays d'Apt, la durée moyenne de privation durable à l'emploi s'élève à 4 ans et 8 mois (contre 5 ans au niveau national). Les paramètres de cette privation et les besoins dont nécessite sa

Ecrit par le 30 janvier 2026

sortie dépendent de chaque territoire. C'est pourquoi la territorialisation de la lutte contre le chômage d'exclusion, au travers de cette expérimentation , et l'action de proximité sont pertinents.

« L'ancrage territorial permet un ciblage plus efficace du chômage de longue durée. »

Tanguy Riou, chargé de mission appui aux territoires de l'expérimentation TZCLD

À l'instar du territoire, l'expérimentation est même adaptée à chaque personne privée durablement d'emploi. « C'est un vrai accompagnement de dentelle qui se fait car derrière ces privations d'emploi, on a des situations très spécifiques et très complexes, qui sont différentes les unes des autres », explique [Karen Auguin](#), pilote du droit à l'emploi au sein du Comité local de l'emploi dans le cadre de l'expérimentation TZCLD. La durée d'attente moyenne avant de sortir de la privation durable d'emploi s'élève à 9 mois, un temps qui paraît élevé mais qui représente peu par rapport au temps de privation d'emploi lui-même.

Une dynamique humaine

L'entreprise à but d'emploi Zou Vaï a été créée dans le but de proposer diverses activités qui répondent à des compétences, mais aussi des appétences différentes tout en restant dans le possible. C'est tout l'intérêt de l'expérimentation qui a pour objectif de créer des activités utiles, que ce soit pour les personnes privées durablement d'emploi ou pour le territoire.

« Pour cibler les publics, on va sur les marchés, on fait du porte à porte, etc. On sort de la 'logique du guichet'. »

Nathalie Moncel, chercheure au département Travail Emploi Professionnalisation du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CÉREQ) de Marseille

« L'expérimentation TZCLD a une dynamique profondément humaine, affirme [Fabien Baronnier](#), directeur général de Zou Vaï. Derrière chaque contrat, il y a une personne qui retrouve une dignité, une place, une perspective. » Au-delà de l'accès à l'emploi, l'EBE permet l'émancipation, l'accès à la santé, au lien social, etc.

Une expérimentation qui fonctionne grâce à de nombreux acteurs

Pour que l'opération TZCLD fonctionne au mieux, comme en témoigne le territoire du Pays d'Apt, il nécessite la mobilisation de nombreux experts dans leur domaine. C'est pourquoi, dès les prémisses du

Ecrit par le 30 janvier 2026

projet, les acteurs de l'expérimentation se sont entourés de nombreux partenaires comme Cap Emploi, France Travail, l'HAPA, les CCAS des communes, la Mission Locale, et bien d'autres.

« La coopération de différents acteurs est indispensable. 'Territoire zéro chômeur de longue durée', ce n'est pas juste un dispositif, c'est une vraie expérimentation. »

Tanguy Riou

Une liste qui continue de s'enrichir de jour en jour, avec notamment l'arrivée récente de Coallia, Ingeneria ou encore O2R parmi les partenaires. L'action collective et la coopération des acteurs locaux sont essentielles pour atteindre l'objectif de suppression de la privation d'emploi. S'entourer de partenaires engagés et experts dans leur domaine permet de mieux accompagner les personnes privées durablement d'emploi avant, pendant, et après leur retour à l'emploi.

Malgré cela, les acteurs de l'expérimentation sur le Pays d'Apt déplorent un manque de solution face à l'exclusion par l'emploi. « Aujourd'hui, à part l'EBC, il n'y a pas grand chose, ajoute Karen Auguin. Le territoire a à s'enrichir concernant ce sujet-là dans l'objectif de pérenniser l'expérimentation. »

Qu'en est-il de la 3e loi ?

Aujourd'hui, le modèle d'entreprise d'une EBE reste encore flou. Ce n'est ni un chantier d'insertion ni une entreprise classique. Une imprécision que les acteurs de l'expérimentation espèrent va davantage se préciser avec la nouvelle proposition de loi qui prévoit la suite du projet TZCLD, qui sera examinée à l'Assemblée nationale le mardi 3 juin.

Cette proposition de loi prévoit notamment de pérenniser la démarche sur les territoires actuellement expérimentaux et de rendre possible l'habilitation de nouveaux territoires sans plafond à partir de juillet 2026. Elle propose aussi plusieurs évolutions concernant les conditions expérimentales actuelles, notamment une coopération renforcée entre tous les acteurs du droit à l'emploi au niveau local et une articulation du comité local pour l'emploi TZCLD avec les différents espaces de pilotage et de gouvernance des politiques publiques de l'emploi mises en place suite à l'adoption de la [loi Plein emploi](#) en décembre 2023.

Selon les acteurs de l'expérimentation sur le territoire du Pays d'Apt, le développement de l'EBC est plus limité à cause des réglementations auxquelles elle est soumise, par rapport à l'insertion par l'activité économique (IAE), ou encore l'entreprise adaptée (EA). Qu'est-ce qui va ressortir de la 3e loi ? Telle est l'interrogation qui plane sur Zou Vaï et sur l'expérimentation TZCLD en Pays d'Apt.

Pour découvrir la proposition de loi dans son intégralité, [cliquez ici](#).

Ecrit par le 30 janvier 2026

Enedis s'associe à l'entreprise à but d'emploi ZouVaï en faveur des personnes privées durablement d'emploi



L'entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité [Enedis](#) et l'entreprise à but d'emploi (EBE) [ZouVaï](#), située à Apt et créée dans le cadre de l'expérimentation '[Territoire zéro chômeur de longue durée](#)' du Pays d'Apt, viennent de signer une convention de partenariat pour une durée d'un an.

Ecrit par le 30 janvier 2026

Celle-ci a pour vise à favoriser l'insertion et l'inclusion des personnes qui ont été durablement privées d'emploi.

La convention liste plusieurs points : le remplacement ou la réparation de portes de coffrets par l'EBE, la professionnalisation par Enedis des salariés de l'EBE pour ces réparations ou changements de portes de coffrets en vue de satisfaire les exigences en matière de sécurité et de respect de l'environnement, ainsi que la facilitation par Enedis de la mise en place de visites à caractère industriel souhaitées par l'EBE ZouVaï dans le cadre du projet pédagogique de découverte des métiers.

A travers ce partenariat, l'entreprise à but d'emploi ZouVaï, Enedis soutient l'emploi indirect des personnes éloignées de l'emploi, et Enedis confirme son engagement à promouvoir dans ses activités les principes de la responsabilité sociale d'entreprise (RSE).

[Lire également : 'Pays d'Apt : opération 'Territoire zéro chômeur', quel bilan 6 mois après ?'](#)

V.A.

Pays d'Apt : opération 'Territoire zéro chômeur', quel bilan 6 mois après ?

Ecrit par le 30 janvier 2026



L'expérimentation '[Territoire zéro chômeur de longue durée](#)' (TZCLD) est née en octobre dernier en Pays d'Apt Luberon. Trois communes sont concernées : Apt, Saint-Saturnin-lès-Apt, et Gargas. Il y a quelques semaines, les acteurs du projet sur le territoire se sont réunis pour dresser un premier bilan.

Le projet 'Territoire zéro chômeur de longue durée' s'appuie sur un principe énoncé par le préambule de la Constitution de 1946 : « Chacun a le droit de travailler et le droit d'obtenir un emploi. » En Pays d'Apt, l'expérimentation était à l'origine une initiative citoyenne. Un projet qui a rapidement été soutenu par les élus du territoire et porté par la [communauté de communes Pays d'Apt Luberon](#), qui a obtenu l'habilitation en juillet 2022 et a débuté l'expérimentation en octobre 2022.

[Lire également : « \(Vidéo\) On en rêvait, ils l'expérimenteront très bientôt : Territoires zéro chômeur de longue durée »](#)

L'un des premiers objectifs du Pays d'Apt était de pouvoir resociabiliser les personnes privées durablement d'emploi et les réintégrer au sein du marché de l'emploi. « Pour l'instant, nous sommes assez satisfaits sur ce point-là », affirme Patrick Merle, président du Comité local de l'emploi et vice-président de la communauté de communes en charge du développement économique. Au cours des cinq prochaines années, l'objectif est d'orienter 300 personnes vers les entreprises à but d'emploi (EBE), et 100 personnes de plus vers d'autres sorties positives.

Ecrit par le 30 janvier 2026



De gauche à droite : Laurent Garcia (chef de projet), [Frédéric Sacco](#) (adjoint à la mairie d'Apt en charge des finances et grands projets), Patrick Merle (président du Comité local de l'emploi et vice-président de la communauté de communes en charge du développement économique), Alain Poiret (président de l'association Zou Vaï), et Jean-Pierre Fabre (président de l'association EnSèn!)

Un projet rythmé par des bénévoles

Le projet TZCLD, en plus d'être grandement soutenu par les élus du Pays d'Apt, obtient également le soutien et l'implication de plusieurs partenaires comme les associations EnSèn! et [Zou Vaï](#), ou encore [la Fondation des trois cyprès](#). La première travaille notamment sur l'intégration des personnes privées durablement d'emploi à travers des réunions d'informations, tandis que la deuxième est porteuse de l'EBE. Les objectifs sont donc de pérenniser les entreprises à but d'emploi, sans créer de concurrence avec les entreprises du territoire, et de fournir des emplois avec une situation satisfaisante.

Aujourd'hui, 15 bénévoles travaillent sur le côté pratique de l'expérimentation, c'est-à-dire sur les activités exercées au sein de l'EBE. Tandis que 14 autres bénévoles expérimentés, la plupart à la retraite, se chargent des entretiens individuels avec les personnes privées durablement d'emploi, des réunions d'informations, etc. Ces bénévoles-là sont plus orientés sur le côté humain de l'expérimentation.

Ecrit par le 30 janvier 2026

De 28 à presque 50 salariés

Lors de la mise en route de l'expérimentation TZCLD en Pays d'Apt, 28 personnes sont devenues salariées de [l'entreprise à but d'emploi Zou Vaï](#). L'EBE comptait également 4 encadrants. Au 1er mars 2023, elle comptabilise 47 salariés conventionnés et 6 personnes encadrantes. 23 de ces salariés sont des hommes et 24 sont des femmes. 33 d'entre eux viennent d'Apt, 8 de Gargas et 6 de saint-Saturnin-lès-Apt. 18 travaillent à temps plein et 29 à temps partiel. La moyenne d'âge est de 52 ans, 12 n'ont pas le permis de conduire et 53% ont la reconnaissance qualité de travailleur handicapé (RQTH).

D'octobre à mars, le taux d'absentéisme moyen a été de 6%, avec des absences toujours justifiées. D'ici mai prochain, l'EBE espère embaucher 9 nouveaux salariés dont 1 encadrant. D'ici la fin 2023, 80 nouveaux salariés sont envisagés, dont 64 à temps plein. « L'objectif premier d'ici la fin de l'année est surtout d'assurer la durabilité des emplois déjà en place et la qualité économique du système », ajoute Alain Poiret, président de l'association Zou Vaï.

Des profils différents pour diverses activités

L'EBE embauche aussi bien des hommes que des femmes, tous et toutes ayant différents parcours. Avant leur entrée à l'EBE, certains avaient pour revenus les allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE), les revenus de solidarité active (RSA), les allocation aux adultes handicapées (AAH), d'autres étaient sans ressources. En ce qui concerne le niveau d'étude, certains n'ont aucun diplôme tandis que d'autres ont un Bac+5. Le taux de chômage des salariés de l'EBE est de 4 ans en moyenne.

Au sein de l'EBE, les salariés sont répartis dans trois pôles différents. Le pôle Agricole comprend le maraîchage et le compost, avec la collecte de déchets verts et de bio-déchets, et la production de compost et de lombricompost. Le pôle Création/Services propose des ateliers tissus, des prestations de services pour les particuliers, les entreprises et les collectivités, mais aussi un atelier upcycling. Le pôle Bâtiment/Transition, quant à lui, comprend le démantèlement des ouvrants, le sablage et décapage, mais aussi un atelier bois. À ce jour, il n'y a pas de retour financier de l'activité Zou Vaï qui fonctionne grâce aux fonds de l'État et du Département de Vaucluse. Deux contrats ont été financés pour de la taille de vigne et du débroussaillage, un troisième contrat plus conséquent devrait voir le jour avec [Enedis](#).